

# Homosexualités & émancipation

La Fédération pour une alternative sociale et écologique (FASE) propose son triple A :

- **Agir ensemble pour l'abolition universelle de la pénalisation de l'homosexualité**
- **Appuyer le monde associatif et syndical luttant contre les discriminations LGBT**
- **Agir ensemble pour l'égalité des droits et la justice**

Ce combat a déjà commencé. Il continuera après les élections.



*La FASE participe au Front de gauche  
et soutient la candidature de Jean-Luc Mélenchon.*



Le combat contre les discriminations et pour les droits des lesbiennes, des gays, des bisexuels et des transsexuels (LGBT) est une dimension du combat pour l'émancipation humaine et pour l'égalité.

S'émanciper, c'est devenir libre et acquérir les moyens de s'épanouir. C'est passer de la situation de victime à la position d'**acteurs dans la société**. D'une domination subie au mouvement pour s'en libérer.

La lutte pour les droits des personnes LGBT, avec ses spécificités, fait partie du combat général pour transformer la société. Elle est en filiation avec les combats féministes et antiracistes, avec les luttes contre toutes les discriminations et pour l'égalité, avec la question sociale.



Toute régression sociale, toute précarisation de la vie, toute souffrance au travail sont en effet des reculs collectifs qui concernent également les personnes LGBT. Et dans le même temps, **vivre librement son orientation sexuelle** est une des dimensions de la citoyenneté, car la liberté et le progrès humain ne se divisent pas.

C'est pourquoi nous poussons à l'apport des luttes LGBT dans les projets politiques ; et nous soulignons aussi que ceux-ci doivent s'attaquer à toutes les discriminations et à toutes les inégalités, et non se limiter à certaines d'entre elles.

C'est ainsi que la politique peut être **la conquête d'espaces de liberté et d'égalité**.

Nous pensons enfin que les luttes LGBT ont une dimension mondiale, comme toutes les luttes pour l'égalité et les droits. Elles peuvent d'ailleurs se renforcer grâce aux convergences et à la coopération entre les mouvements de différents pays.

## **Un mouvement citoyen qui agit sur la société et les institutions**

Depuis des années, des associations en France (SOS homophobie, Act Up, Aides, l'Inter LGBT, Le Refuge, Ardis...) et dans le monde (International Lesbian and Gay Association, Stonewall, Outrage...) se mobilisent pour faire avancer les droits. Des bénévoles, des militants, des professionnels, des élus ont contribué à l'évolution des mentalités dans la société : grâce à eux, aujourd'hui, une partie importante de la population est favorable aux revendications LGBT.

Sous la pression des associations et de l'opinion publique ont ainsi été obtenues des avancées politiques importantes, qui irriguent toute la société.

Deux exemples en France :

- aujourd'hui, 95 % des pactes civils de solidarité (PACS) sont contractés par des hétérosexuels. Preuve qu'il est possible à la fois de faire reculer l'homophobie et de conquérir des droits au bénéfice de tous,
- les conquêtes des associations de lutte contre le sida, souvent issues de la communauté homosexuelle, ont permis la prise en charge solidaire et des moyens de prévention face au sida, en faveur de toutes les personnes touchées.

## **Face à la droite dure, une gauche forte**

A l'approche des élections législatives et présidentielles, tout le monde peut le constater : le bilan de Nicolas Sarkozy pour les lesbiennes, gays, bisexuels et transsexuels en France est nul. Avec une rare hypocrisie, l'UMP promeut aujourd'hui Chantal Jouanno en figure gay-friendly, comme hier elle avançait Rama Yade.

Or, ce sont les actes qui comptent : rejet réitéré du mariage ouvert à tous les couples, exclusion de l'aide à la procréation médicale pour les lesbiennes, absence de politiques publiques de prévention envers les homosexuels (notamment les jeunes) et de prise en compte des discriminations des personnes LGBT.

De même, malgré les promesses de Sarkozy en 2007, le droit à une pension de réversion pour le partenaire survivant d'un PACS n'existe toujours





pas. Il a d'ailleurs été explicitement rejeté par l'UMP lors du débat parlementaire sur les retraites.

La droite, sauf quelques rares personnalités qui lui servent de caution, a toujours fait preuve d'archaïsme et de conservatisme sur les questions LGBT. L'UMP a toujours accepté en son sein des élus ouvertement homophobes, sans parler des amalgames de certains entre homosexualité et sida, ou entre homosexualité et pédophilie.

### **Comment agir ?**

Aucun droit n'a été obtenu par le Saint-Esprit. Croire que la gauche

au pouvoir soit une condition suffisante pour que la société réalise un bond substantiel en matière d'égalité des droits serait se leurrer. On a vu la frilosité du gouvernement Jospin pour aller au-delà de l'avancée, importante, du PACS. Pour obtenir de nouveaux droits, rien ne vaut l'action.

- Oui, les scandales publics, les désobéissances, les boycotts, les manifestations, les kiss-in et les sit-in, font avancer les causes émancipatrices, quels que soient les gouvernements.

- Oui, il faut des vagues démocratiques, qui dépassent les pratiques de lobbying : nous sommes favorables à des actions politiques de femmes et d'hommes libres construisant ensemble un destin commun. En travaillant à la convergence des forces sociales - associations, syndicats, réseaux... - et politiques, en développant des mobilisations citoyennes, il est possible de **conquérir de nouveaux droits**.

**« Je pense qu'aujourd'hui encore, et plus que jamais, les libertés consenties aux homosexuels sont des libertés relatives, parce qu'elles visent à les enfermer dans des ghettos. Ils sont localisés dans certains quartiers (...) La révolution reste là à faire. Elle suppose une pensée et une remise en question de la part des homosexuels eux-mêmes. Cela appelle révolte et révolution (...) C'est le vivre ensemble, tels que nous sommes, qui est important. »**

**Jean Ristat,  
L'Humanité**

# Agir ensemble pour l'abolition universelle de la pénalisation de l'homosexualité



L'homophobie tue. Dans 7 pays, l'homosexualité est passible de la peine de mort. Dans 76 autres pays, elle est pénalisée avec, pour 30 d'entre eux, des peines d'emprisonnement supérieures à 10 ans. Des adultes ont été et sont toujours pendus, traqués, pourchassés, flagellés, victimes de châtiments corporels en raison de leur orientation sexuelle. Ils paient de leur vie et de leur liberté le droit d'aimer et de disposer librement de leur corps, notamment en raison du poids des intégrismes religieux.

C'est pourquoi le combat pour la dépénalisation universelle de l'homosexualité est essentiel.

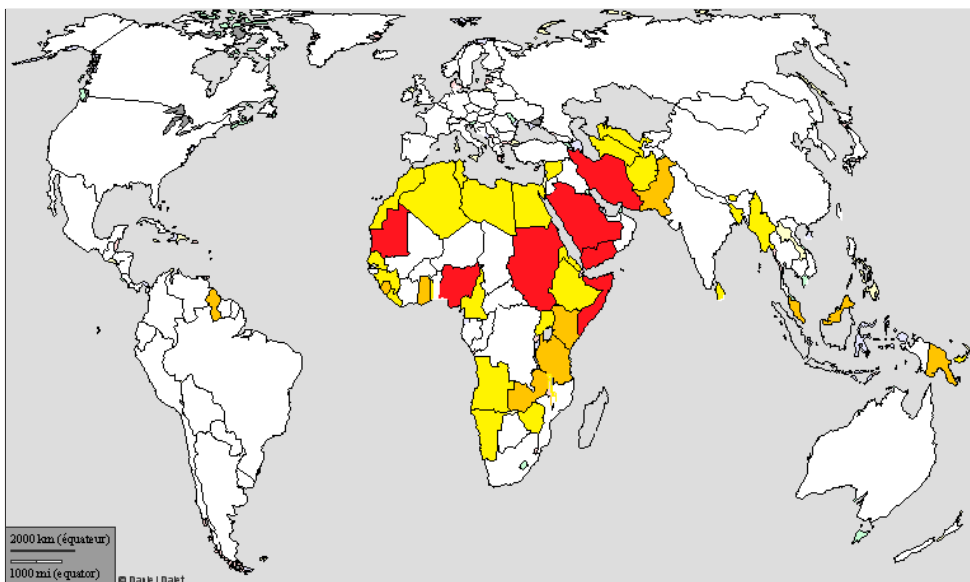
Comme l'indique Robert Badinter, « *de même que nous combattons les régimes dont la torture ou la peine de mort sont la pratique ordinaire, nous devons avoir la même indignation pour ces atteintes moyenâgeuses à la vie humaine et contre toutes les exactions liées à l'orientation sexuelle.* » Nous devons donc faire entendre la même protestation universelle sur cette question.

La pénalisation de l'homosexualité dans le monde reculera en même temps que nous ferons reculer la peine de mort et la torture.





CARTE COLLECTIF LGBT - FASE



- Peine de mort pour les actes homosexuels
- Peines d'emprisonnement supérieures à 10 ans
- Peines d'emprisonnement inférieures à 10 ans ou durée non précisée

Quand nous aurons, concrètement et publiquement, sauvé des êtres humains fuyant leur pays pour échapper aux persécutions. En leur donnant, comme à d'autres, le droit d'asile, un abri, une reconnaissance.

La FASE propose en particulier d'inclure dans la liste des critères d'accès au droit d'asile, les persécutions des personnes LGBT.

Il faut aussi encourager tous ceux qui se battent dans leur pays pour les droits LGBT et les droits humains. C'est pourquoi il faut développer des projets de coopération décentralisée pour soutenir ceux qui luttent localement contre la pénalisation.

# Appuyer le monde associatif et syndical luttant contre les discriminations LGBT



**L**e rôle des associations dans leurs milieux d'intervention - quartiers, écoles, sport, entreprises, magistrature, police - est déterminant.

Il doit être soutenu pleinement, via des partenariats publics, pérennes et transparents, par les institutions et tous les ministères concernés.

Le trop faible rôle des syndicats dans ce domaine doit être lui aussi valorisé et appuyé, à la fois pour obtenir une mobilisation des entreprises contre les

discriminations envers les personnes LGBT et pour porter eux-mêmes les exigences d'égalité.

*« On a un peu vécu dans l'illusion que la liberté d'expression, sinon la liberté sexuelle, était acquise une bonne fois pour toutes. »*

**Catherine Millet**

*La sexualité dans la littérature francophone actuelle*

Plusieurs actions sont prioritaires.

## **Sensibiliser dans l'éducation**

Le parcours scolaire est l'occasion de transmettre des valeurs citoyennes et éthiques aux enfants et aux adolescents, mais également de lutter contre des comportements





P. LECLERC



d'exclusion ou de harcèlement dont peuvent être victimes des garçons et des filles en questionnement ou voulant assumer une orientation sexuelle différente de celle de la majorité. La mobilisation de la communauté scolaire (enseignants, personnels, directions d'établissement, parents, élèves) est une clef essentielle pour faire évoluer les mentalités.

La sensibilisation aux discriminations dans les programmes de l'Education nationale doit être généralisée pour les personnes LGBT. Ces actions doivent associer les collectivités (Départements pour les collèges, Régions pour les lycées) en partenariat avec les associations spécialisées et d'éducation populaire, dans et hors école.

### **Sensibiliser les agents des services publics durant leur formation et leur carrière**

Les agents des services publics au contact des citoyens - des éducateurs et personnels de l'action sociale aux policiers et soignants - doivent recevoir au cours des formations initiale et continue une sensibilisation à la discrimination et aux droits des personnes LGBT.

### **Sensibiliser le monde sportif**

De nombreux tabous continuent à exister dans le sport, obligeant souvent les personnes à cacher leur orientation sexuelle et leur vie privée.

Le sport est l'un des moments de la vie des citoyens, comme pratiquants ou spectateurs, dans lequel les discriminations homophobes persistent.



L'Etat et les collectivités locales ont un rôle déterminant dans l'encadrement et le financement des fédérations et associations sportives. Des chartes et actions de sensibilisation doivent être mises en place et l'octroi de subventions conditionné à leur respect. Les médias ont aussi un rôle à jouer pour bannir les discriminations.

Enfin, il faut que les pouvoirs publics reconnaissent à sa juste valeur le rôle de la société civile, en donnant aux associations les moyens de développer leurs actions.

**« Tant qu'il y aura des gens  
dans le monde prêts  
à cataloguer les autres  
en fonction de leur nationalité,  
de leur sexe, de leur origine  
ethnique, de leur orientation  
sexuelle, de la couleur  
de leur cheveux, il y aura  
toujours de la discrimination.  
Il faut que nous  
cessions cela. »**

**Ricky Martin**  
*Moi, autobiographie.*





# Agir ensemble pour l'égalité des droits et la justice



**N**ous pensons que la politique n'a pas vocation à tout gouverner, ni à s'immiscer dans la sphère privée. Mais la lutte contre toutes les discriminations homophobes est une affaire publique, et converge avec la lutte pour l'égalité en général.

## Etendre les droits des personnes pacsées

Lorsqu'il a été proposé à l'Assemblée nationale, le PACS a été décrié par la droite et les réactionnaires, comme l'est en 2011 la proposition de droit de vote des étrangers non communautaires, promise par la gauche depuis 30 ans.

Aujourd'hui, le PACS (200 000 par an) est plébiscité, aussi bien par les hétérosexuels que par les homosexuels. Ce succès est notamment lié à sa souplesse, avec une signature et une dissolution simples. **Nous sommes favorables à la coexistence du PACS et du mariage, avec des droits voisins, et permettant le libre choix des citoyens.**

Après l'adoption du PACS, la mobilisation du mouvement LGBT a permis d'améliorer ce contrat d'union civile : fiscalité, capital-décès, veuvage...

Les personnes pacsées doivent maintenant pouvoir bénéficier :

- de l'égalité avec le mariage en matière fiscale et de succession
- des droits liés à la famille : congés familiaux, adoption
- de la signature en mairie.

Les couples binationaux doivent avoir accès au séjour, au visa et à la nationalité.

Le partenaire survivant doit avoir le droit à la pension de réversion.

Les entreprises publiques et privées doivent mettre fin à toute inégalité de traitement ou d'avantages (primes, congés...) entre leurs salariés mariés et pacsés.

### **Mettre fin à l'inégalité devant le mariage**

Quoi qu'on pense du mariage, le fait qu'il soit interdit à des personnes de même sexe constitue une discrimination.

**Le mariage doit être possible à tous les couples sans distinction de sexe, ni de genre.**



BERTRAND M31

Des cérémonies de mariage, comme celles organisées à Bègles par Noël Mamère (Verts), Montpellier par Hélène Mandroux (PS), Cabestany par Jean Vila (PCF) et Villejuif par Claudine Cordillot (PCF), parce qu'elles désobéissent à la loi, font beaucoup avancer les choses dans les consciences. Ces cérémonies doivent se multiplier.

En lien avec les associations LGBT, la FASE propose que les forces politiques de gauche - notamment le Front de gauche - lancent ensemble une campagne nationale de célébration, pour faire avancer l'exigence du mariage pour toutes et tous ceux qui le souhaitent.

### **Coparentalité, homoparentalité, adoption : transformer le droit de la famille**

Le modèle familial traditionnel a subi au cours des dernières décennies des évolutions majeures. Selon l'INSEE, le nombre de naissances hors mariage est passé de 37 % en 1994 à 54 % en 2009, et ne cesse d'augmenter. Le nombre de familles monoparentales a explosé, de même que celui des familles recomposées. Il s'agit de familles hétéroparentales ou homoparentales, pacsées, remariées, en union libre ou non.

En 2006, 63 % des enfants de moins de 18 ans vivaient avec un couple parental marié, 18 % avec un couple en union libre et 16 % en famille monoparentale. Ils étaient 1,2 million à vivre au sein d'une famille recomposée.





L'Association des Parents Gays et Lesbiens (APGL) estime de son côté à 300 000 le nombre d'enfants élevés au sein de familles homoparentales.

La loi ne peut continuer d'être en retard sur ce sujet. Les forces politiques non plus. Le droit moderne doit tenir compte de cette situation en améliorant le statut (responsabilité, autorité) des coparents ou des adultes qui élèvent les enfants. Il doit aussi reconnaître les familles homoparentales, dans l'intérêt même des enfants, actuellement privés d'un cadre protecteur et épanouissant.

L'intérêt de l'enfant, brandi par les conservateurs, est d'être aimé, accompagné, éduqué pour construire son autonomie.

Les obstacles actuels mis à l'adoption par les couples homosexuels sont des barrières homophobes.

Comme pour tout enfant en voie d'adoption, les critères doivent être l'examen concret des conditions matérielles, affectives et éducatives de l'accueil de l'enfant. Là aussi, les règles doivent être identiques, sans distinction de genre ou d'orientation sexuelle pour les couples mariés, pacsés ou concubins, ainsi qu'aux personnes célibataires, homosexuelles ou non.



## **Etendre à un an le délai de prescription pour les injures fondées sur l'orientation sexuelle**

Depuis plusieurs années, les associations de lutte contre l'homophobie, des avocats, des élus demandent que le délai de prescription pour les insultes publiques à caractère homophobe, soit porté de 3 mois à 1 an et de mettre fin à la distinction entre les insultes homophobes et racistes. En novembre 2011, l'Assemblée nationale a enfin adopté, à une large majorité, la proposition de loi déposée par les députés de gauche. Le Sénat doit maintenant aller dans le même sens pour que la loi entre effectivement en vigueur.

Comme en témoigne SOS homophobie, qui a recueilli des milliers de témoignages de victimes depuis presque 20 ans sur sa ligne d'écoute, la majorité des insultes homophobes est proférée dans des contextes privés. L'association souligne que *« cette insuffisance amène à ce que la quasi-totalité des plaintes déposées pour insultes à caractère homophobe n'aboutissent pas. La véritable avancée aura lieu le jour où le délai de prescription permettra aux victimes d'obtenir réparation pour le préjudice subi »*.

L'amendement des députés PCF, PG et FASE portant sur les insultes à caractère transphobe et sérophobe n'a pas été retenu par l'Assemblée, qui a manqué une nouvelle occasion d'aller au bout de la défense de toutes les victimes. Une Assemblée nationale de gauche devra adopter une telle disposition.

## **Liberté**

***« Les années 1968 ont apporté un vent de liberté sur les conceptions traditionnelles du couple (...) Jouissons sans entraves ! Voilà un mot d'ordre qui a fait son chemin... Le lien entre sexualité et procréation ne va plus de soi. La libéralisation de la contraception et de l'avortement permet de donner corps à cet idéal.***

***La place prise par les lesbiennes au sein du mouvement féministe, la volonté exprimée de plus en plus de femmes de se libérer de la domination masculine, conduisent à des nouveaux modes de vie »***

**Clémentine Autain**

**FASE**

**Le couple en politique**





## Obtenir l'égalité pour les personnes transsexuelles

L'identité de genre a été « dépsychiatrisée » par décret en 2010, ce qui montre le retard sur cette question. Il est de la responsabilité de la gauche de prendre en compte concrètement les discriminations de genre dans la lutte pour les droits LGBT.

Les personnes transsexuelles font face dans tous les milieux à des quolibets, des maladroites, des incompréhensions. S'y ajoutent des difficultés quand il s'agit de montrer des papiers d'identité pour des démarches quotidiennes ou de santé. Ces situations sont insupportables.



Le genre civil doit s'adapter au genre réel, ressenti ou affiché, et non l'inverse.

La FASE propose en particulier le libre choix d'un prénom d'usage, la mention du prénom et du sexe sur tous les documents officiels. Elle propose également de faire de l'identité de genre un critère de discrimination reconnu par la loi afin de pouvoir sanctionner les actes transphobes.

## Don du sang : mettre fin à la discrimination

La discrimination qui consiste à exclure les gays du don du sang repose sur la confusion entre « orientation sexuelle » et « pratiques sexuelles ». Il faut y mettre fin.

Comme pour tout donneur de sang, l'entretien préalable au prélèvement doit être dégagé de tout préjugé lié à l'homosexualité (du type homosexualité = multipartenariat = prises de risques).

## Gestation Pour Autrui (GPA) : ouvrir un débat public

La GPA est une pratique légale dans certains pays européens, illégale dans d'autres comme la France.

Elle pose notamment des questions relatives à la marchandisation du corps des femmes. Ainsi, certains rémunèrent des femmes à l'étranger pour qu'elles portent un enfant. La FASE y est évidemment opposée.

Cependant des enfants nés d'une GPA légale à l'étranger reviennent en France avec leurs parents.

La reconnaissance du lien parental et la transcription sur les registres de l'Etat-civil français de leur acte de naissance sont une nécessité. C'est la marchandisation des corps qu'il faut combattre, pas les personnes nées dans de telles conditions.

Plus largement, un débat public sur le principe et les conditions d'autorisation de la GPA est nécessaire. Notre fil rouge sera le respect des droits des personnes et la non-marchandisation.

### **Refonder la HALDE, élargir son champ d'action, la démocratiser**

La Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité avait engagé un travail novateur sur la lutte contre les discriminations homophobes, après avoir pris la mesure du problème. La droite n'ayant jamais supporté qu'une institution soit dédiée au combat contre les discriminations, l'a diluée dans le « Défenseur des droits ». Le silence actuel de celui-ci sur les questions LGBT est inquiétant et fautif.

La FASE propose non seulement de redonner à la HALDE sa légitimité et sa visibilité et de réels moyens d'action, mais aussi de la démocratiser et d'élargir son champ d'intervention.

Il faut aussi créer un droit d'alerte des citoyens contre les discriminations, avec par exemple des structures ou des forums d'écoute et d'action.

Les photos de cette brochure proviennent  
de la photothèque du mouvement social (sauf p.12)

<http://www.phototheque.org/>



# Votre avis nous intéresse.

Faites-nous part de vos remarques :  
[fase-lgbt@lafederation.org](mailto:fase-lgbt@lafederation.org)

## Qui sommes-nous ?

Nous sommes des militant-e-s associatifs, syndicaux et politiques rassemblés dans la Fédération pour une Alternative Sociale et Ecologique (FASE). Mobilisés dans la lutte pour les droits LGBT et contre toutes les formes de discrimination, nous participons au Front de gauche - LGBT.

## Que voulons-nous ?

La FASE a été créée pour contribuer à construire une alternative sociale, écologique et démocratique, et une force politique fédérant toutes les sensibilités de la gauche d'alternative.

Pour en savoir + : <http://lafederation.org>

